



REPRESSION INACCEPTABLE DU MOUVEMENT DES INTERMITTENT-ES !

Ce matin, un camarade comédien syndiqué au Syndicat Français des Artistes-interprètes (SFA-CGT) a été interpellé par la police nationale à Nantes pour être ensuite placé en garde-à-vue.

Depuis plusieurs semaines, la fédération CGT Spectacle appelle la profession à se mobiliser pour que l'accord professionnel sur les droits des intermittent-es du spectacle du [27 octobre 2023](#) soit intégré dans la réglementation d'assurance chômage. Face au silence du gouvernement et de notre ministre de la Culture, face aux incertitudes sérieuses qui pèsent encore sur les salarié-es intermittent-es, la CGT Spectacle a appelé à poursuivre le mouvement avec une semaine de mobilisation et de grève du 20 au 25 novembre 2023.

Répondant à ce mot d'ordre, une trentaine d'intermittent.es s'est retrouvée sur le parvis de la gare Nord pour se rendre ensemble à une action : porter ses revendications à la direction régionale du ministère du Travail (DREETS).

Un dispositif policier totalement disproportionné les attendait : plusieurs voitures, des fourgons béliers de la Compagnie Départementale d'Intervention, plus de 30 agents patrouillant autour et dans la gare. Au moment où le groupe de militant-es a souhaité traverser la gare pour se rendre du côté sud, il a été stoppé par les policiers en armes.

Les forces de l'ordre ont alors décidé de faire monter la tension dans la gare et ont interpellé arbitrairement notre camarade comédien. Mis à l'écart du groupe, nassé, plaqué au mur puis plaqué au sol et menotté, les policiers l'ont ensuite embarqué au commissariat central Waldeck-Rousseau. En ignorant les demandes multiples et collectives de le libérer, et devant les voyageur-ses interloqué-es et choqué-es...

Cette tentative d'intimidation violente d'un mouvement social est grave et inacceptable. Par cette action, la préfecture de Nantes assume de réprimer un mouvement national qui cherche à défendre le régime de l'assurance-chômage, et par là, à faire peur à tous les travailleur.euses en lutte.

Cette répression de notre mouvement social interroge. Quelles ont été les consignes données par le gouvernement aux préfets vis-à-vis des professionnel-les qui se mobilisent pour la défense de leurs droits.

La CGT Spectacle dénonce fermement toute tentative d'intimidation du mouvement social en cours, apporte tout son soutien à notre camarade interpellé arbitrairement par la police et exige sa libération immédiate et l'abandon de toutes les poursuites.

Nos luttes et les revendications que nous portons pour des droits dignes à l'assurance chômage sont légitimes. Nous appelons toutes et tous à renforcer la lutte en faisant du mercredi 22 novembre une journée de mobilisation et de grève suivie !

A PARIS LE MERCREDI 22 NOVEMBRE : MOBILISATION MASSIVE A 12H DU MINISTÈRE DU TRAVAIL VERS LE MINISTÈRE DE LA CULTURE (RDV AU 1 BD DES INVALIDES Paris 7 - M° Varenne).

Nous entamerons ensemble une marche jusqu'au ministère de la Culture pour que puissions demander à être reçus, car pour l'instant, nous faisons face à un silence assourdissant de la ministre de la Culture !

Pour pouvoir faire entendre notre voix :

- **NOUS DEVONS RÉPONDRE EN NOMBRE PRÉSENT-ES LE 22 NOVEMBRE**
 - **PARLEZ-EN SUR VOS LIEUX DE TRAVAIL, A VOS CAMARADES.**
- **FAITES TOURNER L'INFORMATION, PARTAGEZ EN MASSE SUR LES RÉSEAUX.**

➤ TOUS LES RDVS (actualisation quotidienne) : <https://lc.cx/carterdvs>
RIEN PRÈS DE CHEZ VOUS ? RAPPROCHEZ-VOUS DES SYNDICATS !

Paris, le 21/11/2023